



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### information des consommateurs

Question écrite n° 131439

#### Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur les problèmes d'étiquetage de la viande ovine en France. Ainsi, alors que le marché national est accessible à des viandes ovines produites industriellement en Australie ou en Nouvelle-Zélande, congelées avant d'être importées, aucun étiquetage spécial ne distingue ses dernières des viandes produites en France, et notamment en Provence, dans des conditions garantissant une qualité optimale. Les labels et mentions spéciales ne couvrent qu'une minorité de la viande produite sur le sol national, ce qui ne permet pas au consommateur de faire clairement la distinction entre ces deux types de viande très différents. Il lui demande quelles dispositions il compte prendre afin de combler ce manque.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Vauzelle](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (16<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 131439

**Rubrique :** Consommation

**Ministère interrogé :** Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** Agriculture et agroalimentaire

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 avril 2012, page 2636

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)